

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAÏCHE

24 rue de Montalembert - 25120 MAÏCHE

Tél : 03.81.64.17.06 - Fax: 03.81.64.16.18

Email : [contact@ccpm-maiche.com](mailto:contact@ccpm-maiche.com)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE en date du 07 janvier 2010

\*\*\*\*\*

## COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix, le sept du mois de janvier, à 20 heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Maïche se sont réunis à la Salle des Fêtes de Cernay-l'Église, sur convocation qui leur a été adressée le 30 décembre 2009, par Monsieur Joseph PARRENIN, Président de la Communauté de Communes du Plateau Maïchois et Monsieur Robert CATTIN, Président du Groupement Intercommunal de Développement et d'Environnement, conformément à l'article 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Sous la Présidence de Monsieur François TISSERANT

Étaient présents : TATU Georges, LAB Yves, RASPAOLO Magali, TISSOT Michel, BRISBARD Stéphane, BURGAT Jean-Marc, AUBRY Yves, BOUQUIN Christine, MARTIN Roland, BONNOTTE Odette, COURTET Maxime, SANDOZ Jean-Luc, JANIN Christophe, SIGVART Guy, MAIRE Brigitte, JACOULOT Jean-Pierre, MOUREAUX Bernard, CAGNON Gilles, RONDOT Lucien, JACQUOT Pascal, WYCART Pierre-Jean, GROS Pascal, TISSERANT François, CATTIN Robert, VILLEMAIN Franck, PEREIRA Victor, LORIAU Patrick, PARRENIN Joseph, BAILLEUX Renée, NAVARRO Paul, LEPEME Didier, MOUGIN Yves, LARRIVAIN David, LOUIS Serge, PLESSIX Muriel, MOUGENEL Jean-François, ORNY Serge, GODIN Pascal, BERNARD Dominique, DEGOIS Julien, DESBROSSE William, MOUREAUX Gérard, MAUVAIS Gérard, VILAIN Isabelle.

Étaient excusés : PODGORSCAK Michel (représenté par LEPEME Didier)

Secrétaire de séance : DEGOIS Julien

## 1. Election du Président

Sous la Présidence du doyen d'âge, Monsieur François TISSERANT, les délégués du Conseil Communautaire ont procédé à l'élection du Président, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

### 1er tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne :	44
Bulletin blanc ou nul :	0
Suffrages exprimés :	44
Majorité Absolue :	23

Monsieur Lucien RONDOT obtient 20 voix et Monsieur Joseph PARRENIN obtient 24 voix.

Monsieur Joseph PARRENIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé **PRESIDENT**

## 2. Election des Vice-Présidents

Le doyen d'âge laisse la place à Monsieur Joseph PARRENIN, nouveau Président, qui reprend la présidence de l'Assemblée.

Le Président rappelle que l'article 6 des statuts de la Communauté de Communes fixent le nombre de vice-présidents à 5 et les autres membres à 13.

Il est donc procédé aux élections des 5 vice-Présidents, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages :

### 1er tour de scrutin :

Vice-président	Nbre bulletins dans l'urne	Bulletin(s) blanc (s) ou nul(s)	Suffrages exprimés	Majorité absolue	Elus ayant obtenu des voix	Nombre de voix
1er	44	2	42	22	Christine BOUQUIN Pierre-Jean WYCART	41 1
2ème	44	1	43	23	Robert CATTIN	43
3ème	44	1	43	23	Guy SIGVART	43
4ème	44	3	41	22	Georges TATU	41
5ème	44	2	42	23	Franck VILLEMAIN	42

Madame Christine BOUQUIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée **1er Vice-Président**.

Monsieur Robert CATTIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé **2ème Vice-Président**.

Monsieur Guy SIGVART ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé **3ème Vice-Président**.

Monsieur Georges TATU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé **4ème Vice-Président**.

Monsieur Franck VILLEMAIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé **5ème Vice-Président**.

### **3. Élection des autres membres du Bureau**

Le Président invite les délégués à procéder à l'élection des 13 autres membres du bureau, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

1er tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne :	44
Bulletin blanc ou nul :	1
Suffrages exprimés :	43
Majorité Absolue :	23

ONT OBTENU :

Mr Yves LAB	43 voix
Mr Michel TISSOT	43 voix
Mr Jean-Marc BURGAT	43 voix
Mr Lucien RONDOT	43 voix
Mr Pierre-Jean WYCART	43 voix
Mr François TISSERANT	43 voix
Mr Patrick LORIAU	43 voix
Mr Serge ORNY	43 voix
Mr Pascal GODIN	43 voix
Mr Dominique BERNARD	43 voix
Mr Julien DEGOIS	43 voix
Mr Gérard MOUREAUX	43 voix
Mme Isabelle VILAIN	43 voix

### **4. Désignation des délégués aux organismes extérieurs**

Les membres du conseil communautaire élisent au scrutin secret et à la majorité absolue les délégués qui représenteront la Communauté de Communes, au sein :

– **du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des Ordures ménagères de Pontarlier :**

Titulaires		Suppléants	
Guy SIGVART	44 voix	Odette BONNOTTE	44 voix
Robert CATTIN	44 voix	Patrick LORIAU	44 voix
Jean-Marc BURGAT	44 voix	Dominique BERNARD	44 voix

– **du Syndicat Mixte du Pays Horloger :**

Joseph PARRENIN	42 voix
Guy SIGVART	42 voix
Pascal GODIN	42 voix
Christine BOUQUIN	40 voix
Gérard MOUREAUX	40 voix
Pascal GROS	37 voix

– **du Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs :**

Titulaire	Suppléant
Joseph PARRENIN : 44 voix	Christine BOUQUIN : 44 voix

– **de l'Association « Haut-Doubs Nordique :**

Titulaire	Suppléant
Christine BOUQUIN : 44 voix	Pascal GODIN : 44 voix

– **Groupement de commande du Dessoubre :**

Messieurs Jean-Marc BURGAT et Dominique BERNARD élus à l'unanimité comme représentants au comité de suivi

Messieurs Yves LAB comme membre titulaire et Guy SIGVART comme membre suppléant élus à l'unanimité pour siéger à la CAO du groupement de commande

– **Comité de Pilotage du Site Natura 2000 :**

Monsieur Jean-Marc BURGAT est élu à l'unanimité

– **de l'Association AMORCE :**

Monsieur Guy SIGVART est élu à l'unanimité

– **Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

Monsieur Gérard MAUVAIS est élu à l'unanimité.

– **Conseil de Vie de l'EHPAD :**

Madame Christine BOUQUIN est élue à l'unanimité

## 5. Constitution de la Commission d'Appel d'Offres :

Les membres du conseil communautaire élisent au scrutin secret et à la majorité absolue les membres de la Commission d'Appel d'Offres, comme suit :

**Président** : Monsieur Joseph PARRENIN

### Membres titulaires

Christine BOUQUIN	43 voix
Yves LAB	43 voix
Lucien RONDOT	43 voix
Guy SIGVART	44 voix
Julien DEGOIS	43 voix

### Membres suppléants

Pascal GODIN	43 voix
Gérard MOUREAUX	43 voix
Michel TISSOT	43 voix
Jean-Luc SANDOZ	44 voix
Pierre-Jean WYCART	43 voix

## 6. Constitution des Commissions et Présidents :

1 - Finances - administration générale – Communication :	Georges TATU
2 - Economie – Tourisme :	Christine BOUQUIN
3 - Ordures ménagères – déchèterie	Guy SIGVART
4 - Projets d'Equipements – service aux communes	Joseph PARRENIN
5 - Vie Associative – culture – transports à la demande :	Franck VILLEMAIN
6 - Sentiers – belvédères – espaces naturels :	Robert CATTIN
7 - Comité de Pilotage de la station de la Combe Saint-Pierre	Joseph PARRENIN

## 7. Création du Budget annexe : Combe Saint-Pierre :

Sur proposition du Président,, le Conseil Communautaire décide de créer le budget annexe pour les activités de la Combe Saint Pierre au 1er janvier 2010. Ce budget dénommé "COMBE SAINT PIERRE" regroupe toutes les activités afférentes au ski nordique et alpin, à la patinoire, à l'accrobranche, au dévalkart, au rolleherbe, au VTT de descente, à la via ferrata, à l'orientation...

## 8. Création des postes du personnel transféré au nouvel EPCI à compter du 1er janvier 2010 :

Les postes du personnel de la CCPM et du GIDE sont transférés dans le nouvel EPCI et sont donc créés comme suit, à compter du 1er janvier 2010 :

- 1 poste de Rédacteur Territorial à temps complet
- 1 poste de Technicien Supérieur Territorial à temps complet
- 1 poste de Technicien Supérieur Territorial à temps non complet à raison de 60 % du temps légal de travail
- 1 poste d'Adjoint Administratif principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste de Contrôleur de travaux à temps complet

- 2 postes d'Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet
- 2 postes d'Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- 5 postes d'Adjoint technique de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet à raison de 17h/semaine
- 1 poste d'Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet à raison de 20h/semaine.
- 1 poste de chargé de mission tourisme et patrimoine à temps non complet à raison de 30%, sous contrat à durée déterminée.

## **9. Indemnité de fonction du Président et des Vice-Présidents**

Le Président expose que le nouveau conseil doit dans les trois mois suivant son installation, prendre une délibération fixant expressément le niveau des indemnités de ses membres et précisant la date d'entrée en vigueur qui peut être la date d'entrée en fonction des élus.

Le conseil communautaire peut fixer le niveau des indemnités dans les limites fixées par la loi pour les communautés de communes de 10 000 à 19 999 habitants :

- Indemnités de fonctions brutes mensuelles de Président : 48,75 % de l'indice brut 1015 soit 1 844,00 € brut
- Indemnités de fonctions brutes mensuelles de Vice-Président : 20,63% de l'indice brut 1015 soit 780,34 € brut.

Le Président propose aux membres du conseil, que son indemnité de fonction brute mensuelle corresponde à 5 % de l'indice brut 1015 soit **189,13 € bruts**, que l'indemnité de fonction brute mensuelle des Vice-Présidents corresponde également à 5 % de l'indice brut 1015 soit **189,13 € bruts**, informant que chaque vice-Président aura délégation d'une partie de ses fonctions par arrêté.

Ces propositions sont validées à l'unanimité et les indemnités seront versées à compter de la date d'élection, soit le 07 janvier 2010.

### **Prochaines réunions programmées :**

04 février 2010 : membres du Bureau : Préparations des Orientations budgétaires 2010 : maison des services

18 février 2010 : conseil communautaire : Orientations budgétaires 2010 : Cernay-L'Eglise

15 avril 2010 : conseil communautaire : vote du Budget primitif 2010 : Cernay-L'Eglise

I